



Etoy - Conseil Communal

Rapport de la commission d'urbanisme sur le préavis 07/2021 concernant une demande de crédit de CHF 105'000.- pour une étude préliminaire d'aménagement de l'interface de la gare d'Etoy.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission d'urbanisme, composée de M. Marc-Olivier Christinat, président, Mme Tania Bonamy, rapporteuse, Mmes Sophie Thury, Véronique Elamy et M. Jérôme Kohler, s'est réunie les lundi 16 et 23 août (cette séance-ci avec les municipaux Roland Corthay et Charly Viquerat, que nous remercions ici pour leurs réponses circonstanciées à nos nombreuses questions) pour étudier le préavis et la demande de crédit.

1. Introduction

Le préavis 07/2021 concerne l'acceptation d'une demande de crédit de CHF 105'000.- pour une étude préliminaire d'aménagement de l'interface de la gare d'Etoy. Ce montant sera subventionné à 50% par le canton.

2. Discussion

La commission d'urbanisme se montre unanimement favorable à ce préavis qui veut promouvoir l'usage des transports publics et la mobilité douce.

L'étude est une étape obligatoire pour obtenir le subventionnement du canton à la réalisation des travaux.

La commission a eu accès et a étudié le cahier des charges. Celui-ci tient compte des besoins exprimés par la commune.

En outre, la commission d'urbanisme a analysé le rapport final P+R de l'ARCAM.

L'étude permettra de développer les infrastructures de la gare dans une perspective à long terme, minimisant ainsi les frais de démolition / relocalisations pouvant être induits par l'élargissement de la plateforme ferroviaire prévu à l'horizon 2035. Elle permettra également d'identifier et de réaliser à court terme les premiers aménagements utiles.

La commission dans son analyse et ses questions aux municipaux a investigué plusieurs points de la situation actuelle et des réalisations futures. Cependant elle tient à souligner que ces points appartiennent justement à cette étude préliminaire, et que le présent préavis est une entrée en matière. Les réalisations futures feront l'objet de préavis, soumis comme il se doit au Conseil et à ses commissions.

3. Conclusion

La commission d'urbanisme recommande à l'unanimité au Conseil communal :

1. D'accorder la demande de crédit de CHF 105'000.- pour financer l'étude préliminaire d'aménagement de l'interface de la Gare d'Etoy ;
2. D'accepter que ce montant soit prélevé sur les disponibilités de la trésorerie courante de la commune des exercices 2021 et suivants ;
3. D'autoriser la Municipalité à amortir le 50% du montant de cette étude par la subvention cantonale associée et le solde par les résultats des exercices 2022 et suivants ;
4. D'octroyer à la Municipalité le droit de requérir toutes les autorisations nécessaires.

Etoy, le 1^{er} Septembre 2021

Pour la commission d'urbanisme

Le Président



Marc-Olivier Christinat

La rapporteuse



Tania Bonamy